



Ville de Franconville-la-Garenne

AVENANT N° 1

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Ville de Franconville-la-Garenne
11, Rue de la Station
B.P. 90043
95132 Franconville-la-Garenne Cedex

Correspondant : Monsieur le Maire
01 39 32 66 00
marches@ville-franconville.fr
Représenté par : Xavier MELKI, Maire

B - Identification du titulaire du marché public

JARDIN DES SENS
9 Chaussée Jules César
95520 OSNY

SIRET : 525 257 960 00043

C - Objet du marché public

▪ Objet du marché public :

VRD RENOVATION DU COMPLEXE GYMNIQUE LUDIVINE FURNON (24BA06)
LOT N°2 – VRD PLANTATION

▪ Date de la notification du marché public : 29/04/2024

▪ Durée d'exécution du marché public : 2 mois dont 2 semaines de préparation

▪ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 240 499.45€
- Montant TTC : 288 599.34€

D - Objet de l'avenant

▪ Modifications introduites par le présent avenant :

Dans le cadre des travaux de VRD, plantations et installation de mobiliers extérieurs pour la rénovation du complexe gymnique Ludivine Furnon, il s'est avéré nécessaire de prévoir divers travaux supplémentaires afin de compléter la qualité des prestations à réaliser. Ainsi, plusieurs bordures, enrobés et plantations ont été ajoutés aux marchés. Enfin, certains travaux n'étant plus nécessaires ceux-ci ont été retirés du contrat.

Le montant total des plus-values représente 34 298,52 € HT soit 41 158,22 € TTC, les moins-values représentent - 2 092,50 € HT soit - 2 511,00 € TTC.

Le détail des prestations est indiqué dans le devis annexé au présent avenant.

▪ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non Oui

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 32 206.02€
- Montant TTC : 38 647.22€
- % d'écart introduit par l'avenant : 13.39%

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 272 705.47€
- Montant TTC : 327 246.56€

▪ Impact sur les autres clauses du marché :

Les clauses et conditions du contrat initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A Franconville-la-Garenne, le

Xavier Melki
Maire de Franconville-la-Garenne
Conseiller régional d'Ile-de-France

Autorisé par une délibération n°en date du 6 février 2025.

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)